

Politique de confidentialité

Le COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 (ci-après « **Paris 2024** ») s'engage à respecter la vie privée des personnes concernées et à veiller à la protection des données à caractère personnel traitées à l'occasion de l'utilisation de la plateforme permettant de réserver des places pour assister à la parade organisée le 14 septembre 2024 à partir de 14H sur les Champs Elysées à Paris, France (ci-après la « **Plateforme** »). A ce titre, Paris 2024 s'engage à assurer une protection adéquate des données à caractère personnel qu'il pourrait être amené à traiter.

Une donnée à caractère personnel telle qu'elle est définie dans la réglementation relative à la protection des données (Règlement Général sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016 et loi N°78/17 du 6 janvier 1978 modifiée) consiste en toute information permettant d'identifier une personne directement ou indirectement en tant que personne physique.

La présente Politique de Confidentialité (ci-après la « **Politique de Confidentialité** ») s'applique aux traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'utilisation de de la Plateforme.

Paris 2024 se réserve le droit de modifier la Politique de Confidentialité, notamment pour tenir compte des éventuelles évolutions du droit applicable. Par conséquent, vous êtes invité à consulter régulièrement cette page dont la date de dernière mise en ligne figurera en tête de ce document.

1. Qui est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel ?

Le responsable du traitement est la personne qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

Paris 2024, dont le siège est situé au 46 rue Proudhon 93210 Saint-Denis, agit en qualité de responsable du traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

2. Pour quelles finalités sont traitées vos données à caractère personnel ?

Les finalités poursuivies au travers de la Plateforme sont les suivantes :

- Gestion des allocations de titre d'accès ;
- Gestion des requêtes des utilisateurs ;
- Lutte contre les fraudes et plus généralement l'enquête, la poursuite et la sanction de toute violation présumée ou avérée de toute loi applicable ou de toute règle applicable à Paris 2024 et aux catégories de personnes concernées.

3. Quelles sont les données à caractère personnel traitées ?

Les personnes concernées par la collecte de données à caractère personnel sont :

- i. Les personnes utilisatrices de la Plateforme (ci-après « **les utilisateurs** ») ;
- ii. Les bénéficiaires (ci-après les « **bénéficiaires** ») pour qui les utilisateurs demandent des titres d'accès, qu'il s'agisse de l'utilisateur lui-même et/ou de personnes tierces (ci-après « **les accompagnants** »).

Les données à caractère personnel des accompagnants sont collectées de manière indirecte auprès de l'utilisateur afin de permettre à Paris 2024 de générer leurs titres d'accès.

Les données d'identification des utilisateurs sont collectées lors de la création des comptes utilisateurs.

Les données à caractère personnel traitées appartiennent aux catégories suivantes :

- Des données d'identification des bénéficiaires : nom, prénom, nationalité, date de naissance, ville et pays de naissance ;
- Des informations de contact des utilisateurs : email personnel ;
- Des informations relatives aux commandes de titres d'accès.

Les utilisateurs s'assureront que les informations personnelles qu'ils fournissent sur les accompagnants sont exactes, correctes et que la personne concernée a connaissance des informations relatives à leur traitement fournies par Paris 2024.

4. Sur quelle base légale repose le traitement de vos données à caractère personnel ?

Paris 2024 traite les données à caractère personnel des personnes listées au paragraphe 3 selon différentes bases légales selon les finalités concernées telles que décrites au paragraphe 2.

FINALITÉ POURSUIVIE	BASE LÉGALE
Gestion des allocations de titres d'accès	Intérêt légitime de Paris 2024 à faciliter la mise à disposition de fonctionnalité d'allocation de titre d'accès
Gestion des requêtes utilisateurs	Intérêt légitime de Paris 2024 à répondre aux sollicitations des utilisateurs
Lutte contre les fraudes et plus généralement l'enquête, la poursuite et la sanction de toute violation présumée ou avérée de toute loi applicable ou de toute règle applicable à Paris 2024 et aux catégories de personnes concernées énumérées au paragraphe 3	Intérêt légitime de Paris 2024 à faire appliquer et défendre ses intérêts légaux
Gestion de l'exercice des droits des personnes	Obligation réglementaire de Paris 2024
Traitement des litiges	Intérêt légitime de Paris 2024 à faire appliquer et défendre ses intérêts légaux

5. A qui vos données à caractère personnel sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel sont rendues accessibles aux prestataires techniques de Paris 2024 (« sous-traitants » au sens de la réglementation relative à la protection des données), pour les stricts besoins de leur mission et conformément à ses instructions.

Le personnel de Paris 2024 sera amené à accéder aux données à caractère personnel depuis la Plateforme dans le cadre de sa mise en œuvre et de son administration.

Paris 2024 partagera les données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme avec la Préfecture de police de Paris la au titre des vérifications préalables de sécurité ainsi qu'aux autorités juridiques compétentes aux fins de lutte contre la fraude et plus généralement dans le cadre de l'enquête, la poursuite et la sanction de toute violation présumée ou réelle de toute loi applicable ou de toute règle applicable aux catégories de personnes concernées énumérées au paragraphe 3.

6. Quelle est la durée de conservation de vos données à caractère personnel ?

Paris 2024 conservera les données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour les finalités pour lesquelles elles ont été initialement collectées. Les données seront supprimées au plus tard le 1^{er} octobre 2024.

Paris 2024 peut également conserver les données à caractère personnel pendant des périodes plus longues si cela est nécessaire pour se conformer à ses obligations légales ou pour protéger ses intérêts légitimes, en particulier pendant une période couvrant les délais de recours.

7. Où sont transférées données les à caractère personnel ?

Paris 2024 traite les données de la plateforme sur le territoire de l'Espace Economique Européen ou dans des pays Union Européenne ou dans des pays reconnus que la Commission Européenne a reconnu comme assurant un niveau de protection substantiellement équivalent à celui de l'Union Européenne.

Au cas où Paris 2024 devrait transférer les données à caractère personnel à des destinataires internes ou externes qui se trouveraient dans des pays offrant des niveaux de protection des données à caractère personnel différents, Paris 2024 s'assurera que des garanties adéquates telles que celles prescrites par la législation applicable en matière de protection des données sont mises en œuvre (telles que notamment les clauses contractuelles type de la Commission Européenne applicable le cas échéant).

8. Quelles sont les mesures de sécurité appliquées ?

Paris 2024 prend les mesures nécessaires, conformément aux dispositions légales applicables (en particulier l'article 32 du RGPD), pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction, la perte ou l'altération, l'utilisation détournée et l'accès non autorisé, la modification ou la divulgation, que ces actions soient illicites ou accidentelles. À cette fin, il a été mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feu) et des mesures organisationnelles afin d'assurer la constante confidentialité, intégrité, disponibilité et résilience des systèmes et des services de traitement.

9. De quels droits disposez-vous sur vos données à caractère personnel ?

Conformément à la réglementation sur la protection des données, les personnes concernées dont les données à caractère personnel sont traitées via la Plateforme disposent des droits suivants sur vos données à caractère personnel :

- **Droit d'accès** : obtenir la confirmation que des données les concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès à ces données ainsi qu'à plusieurs informations sur ces traitements ;
- **Droit de rectification** : le droit de rectification des données inexacts ou obsolètes ;
- **Droit d'effacement** : le droit à l'effacement de certaines données à caractère personnel dans certains cas précis ;
- **Droit de limiter** : la limitation des traitements dans certains cas ;
- **Droit d'opposition** : s'opposer au traitement de leurs données, pour des raisons tenant à leur situation particulière, ou, indépendamment de leur situation particulière, à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection ;
- **Droit de retirer son consentement** : retirer leur consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement s'il est fondé sur leur consentement ;
- **Droit de transmission** : recevoir les données qu'ils ont fournis à Paris 2024 et/ou demandé à Paris 2024 de les transmettre à un autre responsable du traitement, si le traitement est fondé sur leur consentement ou sur un contrat et que le traitement est automatisé ;
- **Droit de détermination post-mortem** : s'ils résident en France, définir le sort de leurs données après leur mort.

Il est rappelé que Paris 2024 peut, conformément à la réglementation, être amené à refuser de faire droit à certaines demandes concernant certains de ces droits (notamment le droit de suppression), pour des motifs légitimes tels que les besoins de la défense de droits en justice ou les nécessités d'une obligation légale de conservation de certaines données.

En cas de difficulté non résolue, une réclamation peut être présentée auprès de l'autorité de contrôle compétente, qui est, en France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Pour exercer ses droits, écrire à l'adresse indiquée ci-après dans la section « *Comment contacter Paris 2024 ?* ».

10. Comment contacter Paris 2024 ?

Chaque personne dont les données à caractère personnel sont traitées via la Plateforme peut exercer ses droits ou poser toute question relative à la collecte et au traitement de ses informations personnelles sur la Plateforme, en écrivant à l'adresse suivante : DPO@Paris2024.org

Paris 2024 prendra les mesures nécessaires pour répondre dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un (1) mois (sous réserve de toute prolongation à laquelle Paris 2024 a légalement droit). Si Paris 2024 refuse une demande, Paris 2024 notifiera les raisons de son refus.